

COMMUNE DE LUCINGES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 29 août à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Lucinges sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elue secrétaire de séance : Jean-Yves BEUCHER

Présents : JL. SOULAT, L. BAUD, JY. BEUCHER, C. BURKI, P. CHARRIERE, A. CHICHER, Y. DIEULESAINT, A. DROUX, A. FAVRAT, P. GERBAZ, JP LEMMO, S. MARTY, I. MAUGET, C. MASCAGNI, V. MOUCHET, M. SARTON.

Excusés : M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS pouvoir A. FAVRAT, Y. DIEULESAINT pouvoir P. CHARRIERE, D. SIMONEAU pouvoir C. MASCAGNI

Date de convocation du conseil municipal : 23/08/2022

Délibération N° 2022-08-01 : Démission d'une conseillère municipale et mise à jour des commissions

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que madame Jennifer Mosconi, élue sur la liste « Lucinges avec vous » a présenté par courrier en date du 23 juillet 2022, reçu en mairie le 25 juillet, sa démission de son mandat de conseillère municipale. Monsieur le sous-préfet de Saint Julien a été informé de cette démission en application de l'article L.2121-4 du CGCT.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Madame Isabelle Mauget est donc appelée à remplacer madame Jennifer Mosconi au sein du conseil municipal. Le tableau du conseil municipal sera mis à jour ainsi que celui des commissions municipales.

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-22 du Code Général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il est nécessaire, suite à la démission de madame Jennifer Mosconi remplacée par madame Isabelle Mauget au sein du conseil municipal, de revoir la composition de certaines commissions ;

Considérant que madame Isabelle Mauget se présente à la candidature des commissions suivantes : Environnement, Lien social et Scolaire ;

Considérant que madame Christelle Mascagni se présente à la candidature de la commission Vie Démocratique ;

Considérant qu'il convient de revoir la composition de la commission Finances en intégrant les membres du bureau municipal ;

Le conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

- **Elit** madame Isabelle Mauget aux commissions suivantes : Environnement, Lien social et Scolaire.
- **Elit** madame Christelle Mascagni à la commission Vie Démocratique ;
- **Prend** acte que la commission Finances se compose désormais des membres du bureau municipal et de Monsieur Aurélien Droux ;
- **Prend** acte de l'installation de madame Isabelle Mauget en qualité de conseillère municipale.

Ainsi fait et délibéré en séance

Affiché le 06/09/2022

Transmis le 06/09/2022

Le Secrétaire de Séance,
Jean-Yves BEUCHER



Le Maire,
Jean-Luc SOULAT

